

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

88

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU GRAND ANNECY

SEANCE du 16 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un
Le seize du mois de décembre à dix-huit heures

Le CONSEIL de COMMUNAUTÉ du Grand Anancy, dûment convoqué en séance officielle le dix décembre deux mille vingt et un, s'est réuni Salle le Météore - 27 route de Frangy - Anancy (Meythet) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date
d'affichage

4 FÉVR. 2022

Déposée en
Préfecture le

4 FÉVR. 2022

Etaient présents

Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Christel CASSET, Lola CECCHINEL, Odile CERIATI-MAURIS, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Noëlle DELORME, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Pierre GEAY, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Aurélie GUEDRON, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Tony PESSEY, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

Avaient donné procuration

Jean-Pascal ALBRAN à Monique PIMONOW, Frédérique BANGUÉ à Anthony GRANGER, Patrick BOSSON à Catherine BOUVIER, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, Joëlle DERIPPE-PERRADIN à Isabelle DIJEAU, Fabienne DULIEGE à David DUBOSSON, Gilles FRANÇOIS à Samuel DIXNEUF, Fabien GERY à Nora SEGAUD-LABIDI, Fabienne GREBERT à Benjamin MARIAS, Frédérique KHAMMAR à Christian MARTINOD, Christiane LAYDEVANT à Bilel BOUCHETIBAT, Viviane MARLE à Bénédicte SERRATE, Raymond PELLICIER à Nicole BLOC

Etaient excusé(e)s

Ségolène GUICHARD, Pierre-Louis MASSEIN, Antoine de MENTHON, Philippe MONMONT, Michel MUGNIER-POLLET, Marie-Luce PERDRIX, Christophe PONCET

Tony PESSEY est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

BUDGETS PRIMITIFS 2022 - ADOPTION DU BUDGET ANNEXE DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

Denis DUPERTHUY, rapporteur

Un budget marqué par la poursuite de l'harmonisation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Ce budget s'inscrit dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Ce budget s'équilibre à hauteur de 34.529.300 €.

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement progresse de 3,66 % pour s'établir à 29.089.300 €.

Dépenses :

- les charges à caractère général progressent de 2,15 % (chapitre 011). Ce poste concerne les dépenses d'entretien avec les prestations de services des déchèteries, les contrats des colonnes enterrées et aériennes, l'entretien des véhicules et des carburants et l'évolution des tonnages incinérés par le SILA (10,6 M€) ;
- les charges de personnel progressent de 3,48 % (chapitre 012). Sont prévus des crédits pour pallier les remplacements ainsi que l'incidence du GVT ;
- la dotation aux amortissements progresse de 4,24 % (chapitre 042), en raison du travail comptable de mise à jour des amortissements afin de consolider l'inventaire comme demandé par la Chambre Régionale des Comptes ;
- le virement à la section d'investissement pour 281.680 €.

Recettes :

Les dépenses sont financées principalement par :

- le produit de la TEOM qui évolue de 1,72 % - taux inchangé (chapitre 73) ;
- les produits des services (redevance spéciale et vente de produits recyclés) qui sont en progression de 16,67 % en raison de la progression de la redevance spéciale (2,8 M€) et de la hausse de la vente de produits recyclés due à la crise sanitaire (chapitre 70) ;
- les recettes liées au tri sélectif (chapitre 74) qui progressent de 0,68 %.

Section d'investissement :

Celle-ci s'établit à 5.440.000 €.

Dépenses :

- le bâtiment Eau / Valorisation des Déchets pour un montant de 60.000 € (chapitre 040) fin de l'opération ;
- les opérations d'équipement pour 4,8 M€ (chapitre 041) notamment :

- . 3,150 M€ de matériel de transport,
- . 620 K€ pour les travaux de modernisation des déchèteries.

Recettes :

Des recettes d'investissement viennent financer ces dépenses avec :

- la dotation aux amortissements pour 2,9 M€ (chapitre 040) ;
- un recours à l'emprunt pour 1.382.220 € (chapitre 16) ;
- le FCTVA à hauteur de 800.000 € (chapitre 10).

LE CONSEIL DECIDE :

d'adopter ce Budget Primitif 2022 du Budget Annexe de la Valorisation des Déchets.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 88

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.